



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 30 novembre 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Adrien Tourrettes, Raphaël Moll.

Absents excusés : Benoît Martinaud, Gaël André.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Informations générales

Les plateaux foot animation (U6 à U11) non joués ne sont pas reportés par la Commission. Les clubs sont libres de s'arranger entre eux pour les rejouer sur des weekends sans compétition pour la catégorie concernée.

Le calendrier général jeunes a été modifié pour la catégorie U11 (sur le mois de janvier) et U18 Honneur District 2^{ème} phase. Les rassemblements féminins foot animation ont également été ajoutés. Vous pouvez retrouver [la dernière version](#) sur le site du District.

Quelques rappels concernant les annulations / reports pour intempéries :

- Pour un match de championnat ou coupe, vous devez impérativement prévenir le District et le club adverse par mail. Si le report intervient moins de 48h avant le match, il vous faudra également prévenir **par téléphone** (en complément du mail) le club adverse et le responsable de la catégorie à la Commission qui sera en charge de prévenir la commission de l'arbitrage.
- Pour un plateau foot animation (U7 à U11) ou un challenge, vous devez impérativement prévenir le District et les clubs adverses par mail. Si le report intervient moins de 48h avant le plateau ou challenge, il vous faudra également prévenir **par téléphone** (en complément du mail) chaque club adverse et le responsable de la catégorie à la Commission.
- En cas d'arrêté municipal publié avant le vendredi à 16h, le match sera inversé dans la mesure du possible et cela même s'il s'agit d'un match retour. Les arrêtés municipaux doivent obligatoirement être transmis au District.
- En cas de changement de terrain pour les clubs possédant plusieurs sites, il est impératif de prévenir la Commission et le District.

Merci à tous les clubs de veiller à bien respecter ces règles afin d'éviter des déplacements inutiles aux clubs adverses ainsi qu'aux officiels.

U6/U7

Ajout d'une 2^{ème} équipe de Tonneins qui participera aux mêmes plateaux que la 1^{ère} équipe à compter du plateau n° 4 du 03/12.

U8/U9

U10/U11

En raison de la difficulté à trouver des gymnases, le programme du mois de janvier a été modifié concernant le futsal.

Le challenge Futsal Féti-Lahitte ne concernera que les équipes 1 de chaque club et se jouera sur 2 dates :

- 21 janvier : 1^{er} tour sur plusieurs sites
- 4 février : finale à Agen

Des plateaux ont donc été ajoutés sur les autres dates du mois de janvier :

- 7 janvier : plateau n° 8
- 14 janvier : plateau n° 9
- 28 janvier : plateau n° 10

Les demi-finales des 2 Challenges sont décalées au samedi 25 mars.

Le [calendrier général jeunes](#) a été modifié en conséquence et mis à jour sur le site du District.

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée 5 du 26/11 :

- Plateaux 13 et 14 organisés par Monflanquin

Merci de faire parvenir rapidement ces feuilles de plateaux au District ou de préciser s'ils n'ont pas été joués.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Festival U13 :

Résultats du 1^{er} tour

Groupe B : BAFC (1^{er}) – Tonneins (2nd)

Groupe D : Rives d'Olt (1^{er}) – Miramont (2nd)

Groupe H : ASSA (1^{er}) – Gontaud (2nd)

Absence de Sainte-Bazaille sur le groupe H, amende de 50 €. Cette équipe ne sera pas reversée dans le Challenge Varao.

Les 5 groupes non joués le 26/11 sont reprogrammés au samedi 17 décembre. En cas d'impossibilité de jouer à cette date, les clubs peuvent proposer une nouvelle date à condition d'avoir l'accord de chacun des clubs du groupe concerné. Il est possible de jouer cette compétition le mercredi après-midi.

U15

Reports de matchs :

U15 Honneur :

Le match n° 25056370 FCPA 2 / USVP 1 non joué le 26/11 est reporté au samedi 7 janvier.

Le match n° 25056371 Confluent-Albret / BAFC 3 non joué le 26/11 est reporté au samedi 7 janvier.

Le match n° 25056374 JSVL 1 / Tonneins-Castelmoron 1 non joué le 26/11 est reporté au samedi 7 janvier.

U15 District poule B :

Le match n° 25259904 Astaffort / Fumel non joué le 26/11 est reporté au samedi 17 décembre.

Le match n° 25259905 Laugnac / Passage FC-Roquefort-Lamontjoie 2 non joué le 26/11 est reporté au samedi 14 janvier (ou au samedi 21 janvier en cas de qualification de Laugnac lors du 1^{er} tour de Coupe 47).

U17 – U18

U17 Honneur :

Classements au début de la 2nde phase :

POULE A

Pl.	Equipes	Pts	Jo	G	N	P	BP	BC	Pé	Diff
1	BAFC 2	21	7	7	0	0	30	7	0	23
2	FCPA	18	7	6	0	1	36	10	0	26
3	ASTAFFORT	11	7	3	2	2	14	11	0	3
4	ASSA / EYMET	10	7	3	1	3	12	14	0	-2

POULE B

Pl.	Equipes	Pts	Jo	G	N	P	BP	BC	Pé	Diff
1	LAROQUE / MAURIN	8	7	2	2	3	12	19	0	-7
2	JSVL 2	6	7	2	0	5	15	18	0	-3
3	CONFLUENT ALBRET	4	7	1	1	5	6	28	0	-22
4	MONFLANQUIN / CANCON	2	7	0	2	5	14	32	0	-18

Les calendriers sont disponibles sur le site du District.

Pour les 2 poules, les points et les buts inscrits et encaissés sur l'ensemble des matchs de la 1^{ère} phase sont conservés. Dans chaque poule, les équipes s'affrontent toutes en match aller simple soit 3 matchs par équipe. Pour chaque match, le club recevant sera obligatoirement celui qui s'est déplacé lors de la 1^{ère} phase.

A l'issue de cette 2^{ème} phase :

- dans la poule A :

- o L'équipe classée à la 1^{ère} place accèdera au Championnat Régional U17 R2
- o Les équipes classées aux 2nde, 3^{ème} et 4^{ème} place accèderont au Championnat Interdistricts 24/47 U17

- dans la poule B :

- o Les 4 équipes prendront part au championnat District Honneur U17/U18 avec les équipes U18 issues du Championnat Honneur District U18.

Le classement officiel de cette seconde phase sera mis à jour dans chaque PV en tenant compte des points acquis lors de la 1^{ère} phase.

Report de match :

U18 Honneur :

Le match n° 25046902 Gontaud / BAFC 3 non joué le 26/11 est reporté au samedi 17 décembre.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :
(pas de modification par rapport au précédent PV)

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
AS LAUGNAC	samedi 3 juin 2023	U6-U7 U8-U9 U10-U11	BARDINA Laurent : 06.13.22.02.73 LACOSTE Sylvain : 07.77.78.21.86 LACOSTE Marianne : 06.13.99.12.91 @ : 536034@lfaquitaine.fr

Le Président
A. MARCQ